

# LE 2000

«L'être humain seul importe, la technique et le capital ne sont qu'à son service»

## Au sommaire

- 1 / RÉSULTATS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
- 2 / MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

CONFÉRENCE DE PRESSE DU SCFP-2000

- 3 / AUDIENCES DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE

- 4 / SAUVEGARDE DES EMPLOIS EN RÉGION

- 5 / JOUR DE DEUIL  
COMITÉ ÉVALUATION

- 6 / COMITÉ CONDITION FÉMININE

FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

- 7 / COMITÉ DÉLÉGUÉ-E-S SOCIAUX

SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

- 8 / BABILLARD

JOURNAL PROVINCIAL / Volume 38, n° 4 / Avril 2012



RÉSULTATS DU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## Assez, c'est assez!

*Ginette Paul, présidente et  
Guy Poirier, secrétaire général*

C'est avec une majorité de 70,4 % que les membres du SCFP-2000 ont mandaté le Comité exécutif provincial (CEP) à déclencher des moyens de mobilisation pouvant aller jusqu'à la grève générale au moment jugé opportun.

Au cours de la tournée provinciale d'assemblées générales, 1 599 membres sont venus se prononcer sur cette recommandation du CEP.

Voici les détails régionaux du scrutin :

Région	Pour	Contre	Nul	Total	%
Abitibi	42	23	0	65	64,6%
Baie-James	14	5	2	21	73,7%
Laurentides	281	58	0	339	82,9%
Manicouagan	45	3	2	50	93,8%
Matapédia	71	31	0	102	69,6%
Mauricie	44	24	1	69	64,7%
Montmorency	97	173	4	274	35,9%
Montréal incluant Annexe	267	59	5	331	81,9%
Richelieu	200	70	4	274	74,1%
Saguenay	52	22	0	74	70,3%
<b>Total</b>	<b>1113</b>	<b>468</b>	<b>18</b>	<b>1599</b>	<b>70,4%</b>

Le CEP est satisfait de ce résultat et entend faire appliquer ce mandat en tout respect des paramètres fixés par l'Assemblée générale.

Une chose est claire à la vue des nombreux témoignages entendus en Assemblée générale et du résultat obtenu : les membres du 2000 ont décidé de s'affirmer avec conviction pour que le climat de travail change et que la section locale 2000 se fasse respecter.

Le 2000 espère que cette démonstration sera suffisante aux yeux de l'employeur afin d'ajuster le tir et qu'il fasse sa part pour améliorer les relations de travail.

Restons forts!





## Un message clair à la Direction

Ginette Paul, présidente et  
Guy Poirier, secrétaire général

Ça y est! Le résultat tant attendu est très positif! En effet, 70 % d'entre vous présent-e-s à l'assemblée générale provinciale avez pris la décision d'envoyer un message clair à la Direction d'Hydro-Québec : ASSEZ, C'EST ASSEZ!

La tournée d'assemblées qui s'est terminée le 11 avril dernier nous a permis d'avoir le pouls de nos membres dans toutes les régions de la province et de confirmer notre perception. Il y a un sentiment de « ras-le-bol » généralisé dans tous les milieux de travail.

Nous tenons d'ailleurs à remercier celles et ceux qui se sont déplacés pour assister à leurs assemblées. Une fois de plus, ce fut un plaisir de vous y rencontrer pour échanger sur vos préoccupations.

Les nombreux ajustements organisationnels, les centralisations, le désengagement de la Direction envers les régions, sous prétexte qu'elle est à la recherche de pistes d'efficacité, ont atteint un niveau intolérable. Nos membres en ont assez d'être mis devant le fait accompli et d'être maintenus dans un climat d'insécurité. Plusieurs en ont profité pour nous dénoncer des situations qu'elles et qu'ils considèrent inacceptables dans ce contexte.

Une grande majorité est d'accord pour dire qu'il faut agir rapidement et arrêter l'hémorragie. Les pertes d'emplois nous concernent

tous. Il en va de notre cheminement de carrière dans l'entreprise. Les membres de la section locale 2000, majoritairement des femmes, n'accepteront plus d'être confiné-e-s à des emplois où un cheminement de carrière intéressant devient presque inexistant.

On en a assez que le 2000 soit la cible d'une gestion qui s'acharne et tombe dans la facilité en voyant comme solutions, les coupures de postes et le transfert de tâches normalement faites par le 2000 à d'autres unités syndicales mieux rémunérées ou directement à des firmes externes. C'est une atteinte directe à nos conditions de travail et à nos droits de la convention collective durement négociés de bonne foi au cours de plusieurs décennies.

Ce mandat fort, la mobilisation et la solidarité de tous, nous permettra de rétablir notre rapport de force et de démontrer à la Direction que le 2000 est un incontournable dans les relations de travail à Hydro-Québec.

**Prêts à l'action et solidaires, c'est ensemble que nous resterons forts!**

**Laissons déferler la vague orange...**

COMPTEURS À LECTURE À DISTANCE

## Conférence de presse du SCFP-2000

Afin de marquer le coup une semaine avant le début des audiences de la Régie de l'énergie sur le projet de remplacement des compteurs, le 2000 a convié les représentants des médias le 12 mars dernier, aux bureaux de la FTQ à Montréal. Pour cet événement médiatique, Ginette Paul, présidente du 2000, était accompagnée de Guy Poirier, secrétaire général du 2000, de Daniel Boyer, secrétaire général de la FTQ et de Lucie Levasseur, présidente du SCFP-Québec.

Lors de cette conférence de presse, le Syndicat a révélé le résultat

et les détails de son analyse économique démontrant que le projet d'Hydro-Québec serait minimalement déficitaire de 104 millions de dollars.

De plus, un rappel a été fait aux nombreux journalistes présents que ce projet était rejeté par la population et qu'il serait nuisible à l'économie de la province, notamment par le sacrifice inutile de 1 000 emplois. Conformément aux dispositions de la Loi sur la Régie de l'énergie, il a été réclamé que Québec intervienne dans ce dossier en donnant un avis défavorable au projet.



DÉBUT DES AUDIENCES À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE

## Les compteurs LAD durement mis à l'épreuve

Les audiences publiques de la Régie de l'énergie sur le projet des compteurs à lecture à distance d'Hydro-Québec ont débuté le 19 mars dernier. En tant qu'intervenant officiellement reconnu, le 2000 était présent pour défendre sa preuve économique. Au cours des trois premières semaines, les procureurs de la douzaine d'intervenants ont pu contre-interroger à tour de rôle les quatre panels du Distributeur et présenter leurs témoins. Plusieurs révélations intéressantes ont pu s'y faire.

### Une rentabilité qui fond comme neige au soleil

Deux éléments troublants ont été révélés par Hydro-Québec au cours des audiences. Dès la première journée, la société d'État a fait passer le bénéfice escompté du projet à 201 millions de dollars sur 20 ans en intégrant une critique partagée par plusieurs intervenants au dossier. Ce changement provient de l'ajout d'un coût de 88 millions de dollars des infrastructures des technologies de l'information du projet, qui avait été mystérieusement exclu de l'analyse économique. En effet, malgré les nombreuses questions sur cette exclusion du Distributeur lors des procédures préparatoires, ce dernier n'avait jamais été capable de justifier le retrait du coût de cette composante essentielle au projet. Ce changement de cap d'Hydro-Québec est très surprenant puisque depuis le début, elle martelait que des économies de 289 millions de dollars sur 20 ans seraient réalisées.

Également, lors du contre-interrogatoire du SCFP-2000, le Distributeur a admis qu'il n'avait pas comptabilisé dans son analyse économique la perte résiduelle des compteurs actuels qui seront prématurément jetés. **La société d'État a donc omis de compter dans son analyse coût-bénéfice ce coût de 160 millions de dollars!** Comme si ce n'était pas assez, le Distributeur a poussé l'odieux à son comble en faisant preuve de créativité comptable en dissimulant ce montant dans une analyse financière, un élément comptable différent qui ne tient pas compte du rapport coût-bénéfice.

À eux seuls, ces deux éléments admis par le Distributeur font chuter la rentabilité de près de 250 millions de dollars pour l'amener à une quarantaine de millions de dollars sur 20 ans! N'oublions pas qu'à tout cela, il reste à ajouter plusieurs autres éléments de preuve.

### Accenture : conflit d'intérêts et rapports bidon

Accenture, la firme qui conseille Hydro pour ce projet a également été prise à partie. Il a été révélé que les différents rapports de cette entreprise (qu'Hydro-Québec paie plusieurs millions de dollars) ne sont pas très étoffés et que la crédibilité ainsi que l'objectivité de cette firme étaient mises en doute par un conflit d'intérêts.

Il a été démontré qu'Accenture avait obtenu trois mandats du Distributeur. Le premier au niveau du balisage, soit l'établissement préliminaire de critères d'encadrement du projet, le second pour l'accompagnement dans le projet et le troisième, l'évaluation du balisage.

Le problème réside dans le fait que c'est la même entreprise et parfois le même personnel d'Accenture qui établissaient les critères puis les évaluaient. Comme si ce n'était pas assez, si le résultat de l'évaluation du balisage était positif, Accenture obtenait la suite du contrat pour l'accompagnement du déploiement massif. L'objectivité d'Accenture a donc été fortement mise en doute.

### Un projet-pilote de piètre qualité

Un témoin expert américain, M. Edmund P. Finamore, président de Valutech Solutions, une entreprise spécialisée en implantation de technologie de mesurage avancée, a sévèrement critiqué le projet-pilote d'Hydro-Québec.

Alors qu'à l'origine le projet-pilote devait se composer de 27 000 compteurs et s'étendre sur un an, le Distributeur a subitement suspendu ses démarches le 23 janvier dernier, après seulement six mois et un peu moins de 20 000 compteurs installés.

M. Finamore a affirmé que la période couverte par le projet était beaucoup trop courte et qu'il n'y avait pas eu suffisamment de compteurs installés, et ce, même si les paramètres initiaux avaient été respectés. Il a donc conclu que les données récoltées par le Distributeur ne permettaient pas d'établir des conclusions significatives quant à l'efficacité de cette technologie.

### Prolongation des audiences

Après trois semaines d'audience, une quatrième semaine a dû être ajoutée à la fin du mois d'avril. Toutefois, le régisseur a évoqué en cours d'audience qu'il était possible qu'il suspende sa décision. En effet, la nouvelle proposition de retrait du projet des compteurs à lecture à distance qui a été récemment proposée par le Distributeur devra faire l'objet d'un examen de la Régie au cours d'une nouvelle demande. La décision sur ce dossier pourrait influencer les coûts du dossier principal. Notons que le 2000 est également reconnu comme intervenant sur ce dossier.

Surveillez le site Web du 2000, notre page Facebook (SCFP-FTQ 2000) et notre compte Twitter (SCFP2000) pour connaître les plus récents développements.



Qui gagne quoi avec les compteurs en or d'Hydro-Québec?

**CompteursEnOr.com**

RENCONTRE AVEC LA HAUTE DIRECTION RÉCLAMÉE

## Les travailleurs-euses d'Hydro-Québec et les élus de Rimouski manifestent

Une centaine de travailleurs-euses ont été rejoints par les élus régionaux le 26 mars dernier devant les bureaux d'Hydro-Québec, à Rimouski. Dans le cadre de l'Opération pour la Sauvegarde des Emplois en Région (OSER), les manifestant-e-s ont dénoncé les attritions, rationalisations et centralisations auxquelles font face les travailleurs-euses d'Hydro-Québec dans la région depuis quelques années. « On a fait le décompte et il y a 35 bureaux vides dans les deux édifices de Rimouski. Auparavant, ces bureaux étaient occupés », souligne Yanick Proulx, porte-parole de OSER et conseiller syndical auprès des travailleurs-euses d'Hydro-Québec, affilié-e-s au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

En plus de l'impact sur l'économie locale, OSER dénonce également la perte de qualité du service de proximité. « Ça va à l'encontre de tous les principes d'occupation dynamique du territoire. Il y a d'ailleurs un projet de loi du gouvernement à cet effet qui devrait être adopté sous peu. Hydro-Québec agit de façon contraire aux principes défendus par son gouvernement, c'est inacceptable », rappelle Irvin Pelletier, député de Rimouski à l'Assemblée nationale et porte-parole de l'opposition officielle en matière de revenu.

« C'est simple, Hydro-Québec doit rendre des comptes, et c'est pourquoi nous réclamons une rencontre entre la haute direction d'Hydro-Québec et les porte-parole politiques, syndicaux et économiques de la région », estime Francis St-Pierre, préfet de la MRC de Rimouski-Neigette dont le conseil des maires a unanimement appuyé le mouvement. Rappelons qu'OSER avait également reçu l'appui de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Rimouski-Neigette (CCIRN) au mois de février.

Si vous voulez manifester votre appui aux travailleurs-euses touché-e-s et au mouvement OSER, vous avez jusqu'au 29 avril pour signer la pétition en ligne sur le site de l'Assemblée nationale, déposée par monsieur Irvin Pelletier, sous le nom Sauvegarde des emplois en région.

Lancée à l'hiver 2012 par le Conseil Régional de la FTQ Bas-St-Laurent-Gaspésie-Les Îles, OSER reçoit l'appui de l'ensemble des élus fédéraux et provinciaux de même que plus d'une centaine d'organisations municipales, syndicales, sociales et économiques.

Source : Service de l'information, SCFP-Québec



RÉGION MATAPÉDIA

## Centralisation à Québec d'un poste-clé

Le 3 avril dernier, Hydro-Québec Distribution a annoncé le déplacement à Québec du poste de directeur du réseau de distribution pour la région Matapédia. L'Opération pour la Sauvegarde des Emplois en Région (OSER) a dénoncé cette annonce, et s'est dite très inquiète puisque ce genre de décision entraîne habituellement le déplacement des autres postes subordonnés.



Le SCFP 2000 est maintenant présent sur Facebook et Twitter! Joignez-vous à ces groupes et partagez votre opinion.

## 28 avril : Commémoration du Jour de deuil

Chaque 28 avril, le Jour de deuil est commémoré. Il s'agit d'une occasion particulière pour réfléchir et se souvenir des travailleurs et des travailleuses qui sont décédés ou blessés dans le cadre de leurs fonctions. L'année dernière, c'est 204 personnes qui ont perdu la vie au travail au Québec. C'est beaucoup trop!

Cette année, la commémoration de cette journée revêt une signification toute particulière pour les syndicats d'Hydro-Québec. En effet, une pensée spéciale sera accordée à trois de nos confrères de la section locale 1500, Éric Goyette et Emmanuel Hudon qui sont décédés accidentellement en janvier dernier et Stéphane Caron qui a dû se faire amputer plusieurs membres suite à un accident de travail.

Souvenons-nous également des membres de la section locale 2000 décédés au travail par le passé :

- Lise Lefort Lapalme, inspectrice mesurage à la région Richelieu, décédée en 1993 à l'âge de 43 ans suite à un accident d'automobile;
- Roméo Trotter, inspecteur de barrages à la région Baie-James, décédé en 1989 à l'âge de 31 ans lors d'un accident d'hélicoptère;
- Jean-Yves Tremblay, inspecteur de barrages à la région Baie-James, décédé en 1989 à l'âge de 44 ans lors d'un accident d'hélicoptère;
- Robert Marcoux, agent de service à la région Montmorency, décédé en 2002 à l'âge de 49 ans suite à un accident d'automobile.

Puisque cette année le 28 avril est un samedi, nous vous demandons de respecter une minute de silence sur les lieux de travail le vendredi 27 avril à 10h00 à la mémoire des travailleuses et travailleurs tués ou blessés au travail.



### Souvenez-vous du canari

Dans le passé, le petit canari était la seule mesure que les mineurs avaient pour se protéger contre les dangers du travail. Si le canari mourait, c'était le signal indiquant qu'il fallait évacuer la mine... immédiatement.

## COMITÉ ÉVALUATION



*Louise L'Heureux, responsable du Comité évaluation  
André Léger, Membre du Comité évaluation  
Fanny Véronique Couture, Membre du Comité évaluation*

### Modification à la description d'emploi – Aviseur-e support technique mesurage

Dans le cadre du processus de règlement des griefs déposés suite à l'implantation du nouveau plan d'évaluation, un nouveau descriptif, n'occasionnant pas de modification de l'évaluation, a été déterminé pour l'emploi « Aviseur-e soutien technique mesurage » (# 68).

### Nouvelle description d'emploi – Aviseur-e – Diffusion

À l'automne 2006, dans le cadre de l'implantation du Régime d'évaluation des emplois Bureau, la Direction a diffusé les descriptions d'emploi entrant en vigueur au 31 décembre 2005, ce qui n'a pas été fait pour la description de l'emploi d'Aviseur-e – Diffusion.

Les récents travaux du Comité ont permis de mettre à jour la description de l'emploi par la gestion. Cette description a fait l'objet d'une évaluation par le Comité provincial d'évaluation des emplois en conformité aux modalités définies au Plan d'évaluation des emplois bureau.

Le résultat de l'évaluation reconduit la classe 7 de façon officielle. L'entrée en vigueur de la description est rétroactive au 31 décembre 2005.

Pour connaître les détails de ces deux nouvelles, rendez-vous dans la section du Comité évaluation sur le site Web du 2000.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

## Bilan de la vente d'épinglettes

Pauline Moreau, Comité condition féminine

Le 8 mars dernier se tenait la Journée internationale des femmes. À cette occasion, cinq femmes du 2000 (Audrey Desrosiers, Manon Hébert, Julie L'Heureux, Hélène Lebeau et Pauline Moreau) se sont impliquées en récoltant des dons et en vendant des épinglettes au coût de 3 \$ chacune. Cette opération a permis

d'amasser 782 \$ qui seront remis au centre *La rue des femmes* de Montréal (<http://www.laruedesfemmes.org>), venant en aide aux femmes itinérantes.

Le 2000 félicite les bénévoles de leur implication et remercie tous ceux et celles qui ont contribué à cette campagne.

# FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS



FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

Nous! sommes, travailleuses et travailleurs, étudiantes et étudiants, personnes sans emploi, personnes retraitées, celles et ceux qui formons la société québécoise.

Nous! croyons à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la justice et à l'équité sociales et que tout travail mérite des conditions sécuritaires et décentes.

Nous! réclamons une fiscalité équitable, un meilleur partage de la richesse et l'intensification de la lutte à la pauvreté et à l'échappatoire fiscale.

Nous! affirmons que les Québécoises et les Québécois tiennent davantage à préserver les services publics et les programmes sociaux qu'à réduire les impôts.

Nous! défendons un régime plus démocratique, où la volonté populaire passe avant les intérêts des magnats de la finance.

Nous! voulons vivre dans un monde pacifique et écologique, où l'amélioration du transport collectif est bien plus importante que le renouvellement de la flotte d'avions furtifs.

Nous! croyons qu'assurer l'égalité des chances à toutes et à tous est le meilleur moyen de construire une société riche et prospère.

Nous! sommes le monde solidaire bien loin du monde des affaires.

Nous! appelons la population à crier haut et fort ses revendications, à se mettre en action pour reprendre le contrôle de la situation.

Nous! célébrons la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs parce que c'est notre fête à nous.

### Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec

Souper-spaghetti annuel au profit de Centraide le mardi 1<sup>er</sup> mai à 17h30 au 215 avenue Dallaire à Rouyn-Noranda. De nombreux prix de présence seront remis, billets en vente au coût de 6 \$.

### Mauricie et Centre-du-Québec

Soirée hommage le 27 avril à la salle de réception la Rose d'Or au 1121, Sainte-Marguerite à Trois-Rivières.

### Montréal

Rassemblement le 1<sup>er</sup> mai à 16h au Parc Saint-Charles, à l'angle Saint-Charles Ouest et De Châteauguay. Départ de la marche sur la rue Saint-Charles vers l'Est. Lieu d'arrivée et fête familiale au Parc Le Moyne, à l'angle des rues Saint-Charles et De Normandie.

### Montréal

Rassemblement le 1<sup>er</sup> mai à 18h au Parc Molson, à l'angle des rues D'Iberville et Beaubien. Fête au Théâtre Plaza à 20h au 6505, rue Saint-Hubert.

Plusieurs autres activités sont prévues, surveillez le site Web du 2000 pour les connaître.

## Bonne retraite François!



C'est une retraite bien méritée que M. François Labossière, responsable du Comité des délégué-e-s sociaux, a pris en mars dernier. La section locale 2000 tient à le remercier chaleureusement de son implication, particulièrement pour l'excellent travail effectué au niveau du réseau des délégué-e-s sociaux. Il a su, tout au long de son implication, conserver au cœur de ses actions la devise de la section locale 2000 :

« L'être humain seul importe, la technique et le capital ne sont qu'à son service ».

C'est à notre tour de te souhaiter ce que tu nous disais si souvent : Que l'amour soit avec toi... et profite bien de ta retraite!



Suite au départ de M. Labossière, M. Richard Gauthier prendra la relève du Comité des délégué-e-s sociaux. Depuis plusieurs années, M. Gauthier est un membre actif de la section locale 2000 et un délégué social consciencieux. Le Comité reste joignable aux mêmes coordonnées :

- ✦ Courriel : [deleguessociaux@scfp2000.qc.ca](mailto:deleguessociaux@scfp2000.qc.ca)
- ✦ Téléphone : 514-381-2000 # 350

## SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE



### À l'écoute d'Alain Térieur

*Richard Gauthier, Comité délégué-e-s sociaux*

Du 7 au 13 mai prochain, le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) tient la Semaine nationale de la santé mentale.

La thématique de la campagne 2012 abordera la santé psychologique d'Alain Térieur. Chacun-e d'entre nous est Alain Térieur, un être qui a besoin d'être épaulé, écouté et respecté. À partir de cette allégorie, l'ACSM veut démontrer que pour se sentir bien psychologiquement, — tout comme on le fait pour sa santé physique en adoptant de saines habitudes de vie — on peut agir en prenant

conscience de ses forces et de ses limites, en étant bien entouré, en réduisant le stress lorsque nécessaire ou en cherchant ce qui pourrait nous aider.

Dans le cadre de cette semaine de sensibilisation, différentes activités et kiosques seront organisés dans certains milieux de travail à Hydro-Québec. Le 2000 vous convie à participer à ces activités en grand nombre!

**garantie**  
MEILLEURE  
SANTÉ MENTALE  
[etrebiendanssatete.com](http://etrebiendanssatete.com)

*Campagne nationale de la santé mentale 2012-2013*

Nous remercions :

 **Desjardins**  
Sécurité financière™

et le ministère de la Santé et des Services sociaux pour leur contribution financière à la campagne de promotion de la santé mentale 2012.

Présenté par : La Division du Québec

 ASSOCIATION CANADIENNE  
POUR LA SANTÉ MENTALE  
CANADIAN MENTAL  
HEALTH ASSOCIATION  
DIVISION DU QUÉBEC

**épauler ALAIN TÉRIEUR**

À l'intérieur comme à l'extérieur, se sentir bien et en sécurité c'est important!

Source : Association canadienne pour la santé mentale

## Manifestation d'appui aux lock-outé-e-s de Rio Tinto Alcan à Alma

Le 1<sup>er</sup> avril dernier avait lieu la grande marche de solidarité à l'endroit des travailleurs-euses en lock-out de Rio Tinto Alcan. Près de 7 000 personnes provenant de tout le Québec se sont donné-e-s rendez-vous à Alma pour démontrer leur solidarité à l'endroit des travailleurs-euses touché-e-s. Parmi les manifestant-e-s, soulignons qu'un grand nombre d'unités syndicales provenant autant d'ici que d'ailleurs étaient représentées. Évidemment, le SCFP-2000 y était. Finalement, plusieurs centaines d'étudiant-e-s affilié-e-s à la Coalition des associations pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) avaient également fait le voyage au Saguenay par solidarité.



## Sondage sur le harcèlement psychologique en milieu de travail

Le Comité sur le harcèlement psychologique en milieu de travail vous rappelle de bien vouloir compléter le sondage sur le harcèlement psychologique qui vous avait été distribué en début d'année. Cet important outil aidera le 2000 à bien orienter ses efforts dans la lutte à ce fléau. Le Comité fera rapport du sondage lors du Congrès du 2000 en juin prochain.

## Manifestation étudiante du 22 mars 2012

Plusieurs représentant-e-s du 2000 se sont déplacé-e-s le 22 mars dernier dans le cadre de la grande manifestation étudiante de Montréal. De nombreuses sections locales étaient présentes afin d'être solidaires de la cause étudiante.



Crédits photo : Jean-Alexandre Lefebvre, président région Saint-Laurent



**JOURNAL PROVINCIAL**  
Volume 38, n° 4 / Avril 2012

Le 2000 est un bulletin d'information provincial publié par le Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000, SCFP-FTQ.

Le 2000 est tiré à 4 900 copies et est distribué gratuitement à tous les membres.

**Présidente :** Ginette Paul  
**Secrétaire général :** Guy Poirier  
**Rédaction :** David Labrosse  
**Montage et traitement de texte :** François-Olivier Michaud  
**Révision :** Annie Gagnon, Carole Malboeuf

Toute correspondance au sujet de cette publication doit être adressée au Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000 SCFP-FTQ  
1010, rue de Liège Est  
2<sup>e</sup> étage, Montréal QC H2P 1L2  
514 381-2000  
[bureau.syndicat@scfp2000.qc.ca](mailto:bureau.syndicat@scfp2000.qc.ca)

**Conception graphique :** Anne Brissette  
**Impression :** Atelier Québécois Offset inc.  
**Dépôt légal :** Bibliothèque nationale du Québec  
Numéro de convention : 40005710